



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :  
le 19 juin 2012

Affichage du Compte-rendu Sommaire :  
le 2 juillet 2012

SEANCE DU 25 JUIN 2012

Délibération n° D20120349

CENTRE DU GUESCLIN - CREATION D'UN STUDIO DE REPETITION -  
DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA REGION POITOU-  
CHARENTES

Accusé de réception de la préfecture en date du mardi  
03 juillet 2012

**Présidente :**

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

**Présents :**

***Adjoints :***

- M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN

***Conseillers :***

- M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Alain BAUDIN - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - M. Emmanuel GROLLEAU - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD

**Secrétaire de séance :** - Mme Pilar BAUDIN

**Excusés ayant donné pouvoir :**

- Annie COUTUREAU donne pouvoir à Pascal DUFORESTEL  
- Gérard ZABATTA donne pouvoir à Michel GENDREAU  
- Marc THEBAULT donne pouvoir à Jacqueline LEFEBVRE  
- Annick DEFAYE donne pouvoir à Chantal BARRE  
- Dominique BOUTIN-GARCIA donne pouvoir à Jacques TAPIN

**Excusés :**

***Conseillers :***

- M. Bernard JOURDAIN

**PATRIMOINE ET MOYENS**

**CENTRE DU GUESCLIN - CREATION D'UN STUDIO DE  
REPETITION - DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA REGION  
POITOU-CHARENTES**

Monsieur Frank MICHEL Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

La Ville de Niort envisage la création d'un studio de répétition au centre municipal Du Guesclin qui sera géré par le CAMJI.

Cette opération de réhabilitation est estimée à 83 612,05 € HT.

Une subvention peut être sollicitée auprès du Conseil Régional Poitou-Charentes dans le cadre du plan régional des musiques actuelles.

Le plan de financement est le suivant :

Dépenses	Montant HT	Recettes	Montant HT
Opération Studio de répétition du Centre Du Guesclin	83 612,05 €	Conseil Régional Poitou-Charentes	20 000,00 €
		Ville de Niort	63 612,05 €
TOTAL	83 612,05 €	TOTAL	83 612,05 €

Les crédits nécessaires à l'opération sont ouverts au budget de l'exercice 2012.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver le plan de financement de l'opération « création d'un studio de répétition au Centre Du Guesclin » ;

- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à solliciter une participation financière auprès du Conseil Régional Poitou-Charentes dans le cadre du plan régional en faveur des musiques actuelles, puis à signer, le cas échéant, la convention à intervenir et autres documents nécessaires à l'obtention de la subvention.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour : 44  
Contre : 0  
Abstention : 0  
Non participé : 0  
Excusé : 1

Pour Madame le Maire de Niort  
**Geneviève GAILLARD**  
L'Adjoint délégué

**Signé**  
**Frank MICHEL**